

Bourse : TSX (Bourse de Toronto)

Symbole : CMR

Communiqué
Pour publication immédiate

BlackRock® Canada convoque une assemblée des porteurs de parts du iShares Premium Money Market ETF afin d'approuver une modification de l'objectif de placement

Toronto – le 8 novembre 2024 – Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée (« **BlackRock Canada** »), filiale en propriété exclusive indirecte de BlackRock, Inc. (« **BlackRock** ») (NYSE : BLK), a annoncé aujourd'hui qu'elle avait convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de parts (l'« **assemblée** ») du iShares Premium Money Market ETF (le « **Fonds iShares** »), qui aura lieu vers le 22 janvier 2025, afin d'approuver une modification de l'objectif de placement du Fonds iShares de façon à permettre des investissements dans du papier commercial adossé à des actifs (la « **proposition** »). BlackRock Canada tiendra l'assemblée uniquement en ligne, soit par webdiffusion audio en direct.

La modification proposée de l'objectif de placement du Fonds iShares est la suivante :

Objectif de placement actuel	Objectif de placement proposé
Le CMR a pour objectif de placement d'optimiser les revenus réguliers sans toutefois sacrifier la préservation du capital et les liquidités en investissant principalement dans des titres de créance à court terme (généralement moins de 90 jours) de grande qualité, notamment des bons du Trésor et des billets émis ou garantis par des gouvernements canadiens ou leurs organismes, des acceptations bancaires et du papier commercial (à l'exclusion du papier commercial adossé à des actifs) émis par des banques, des sociétés de prêt, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions canadiennes.	Le CMR a pour objectif de placement d'optimiser les revenus réguliers sans toutefois sacrifier la préservation du capital et les liquidités en investissant principalement dans des titres de créance à court terme (généralement moins de 90 jours) de grande qualité, notamment des bons du Trésor et des billets émis ou garantis par des gouvernements canadiens ou leurs organismes, des acceptations bancaires, du papier commercial adossé à des actifs et du papier commercial émis par des banques, des sociétés de prêt, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions canadiennes.

Depuis que le taux CDOR (*Canadien Dollar Offered Rate*) a cessé d'être publié en juin 2024, le modèle d'octroi de prêts fondés sur des acceptations bancaires a été largement abandonné au Canada. L'abandon des acceptations bancaires a sensiblement réduit l'exposition du Fonds iShares au risque de crédit, qui constitue une importante source de rendement. BlackRock Canada est d'avis que le papier commercial adossé à des actifs qui est libellé en dollars canadiens constitue une occasion de placement adéquate permettant au Fonds iShares de continuer d'accéder à des instruments de crédit à court terme libellés en dollars canadiens de qualité supérieure. L'exposition au risque de crédit est un outil important permettant d'optimiser les revenus tout en maintenant les liquidités. Le marché du papier commercial adossé à des actifs au Canada est réservé aux émetteurs bancaires et a fait l'objet de réformes importantes depuis la crise financière de 2007-2008, ayant donné lieu à des mécanismes améliorés de protection des investisseurs. Le marché a continué de croître en réponse à l'abandon des acceptations bancaires et le papier commercial adossé à des actifs parrainé par des banques est l'un des principaux instruments utilisés par les fonds du marché monétaire canadien pour obtenir une exposition au risque de crédit.

Conformément à la législation en valeurs mobilières applicable, une circulaire de sollicitation de procurations conjointe portant sur la proposition (la « **circulaire** ») sera mise à la disposition des porteurs de parts avant l'assemblée. Les avis de convocation à l'assemblée ainsi que la procédure à suivre pour accéder à la circulaire en ligne (ou en demander un exemplaire) seront postés vers le 20 décembre 2024. Les porteurs de parts inscrits du Fonds iShares à la fermeture des bureaux le 5 décembre 2024 auront le droit de recevoir l'avis et de voter à l'assemblée. La circulaire sera également affichée au www.sedarplus.ca et au www.blackrock.com/ca et renfermera de plus amples renseignements sur la proposition.

BlackRock Canada est d'avis que la modification proposée de l'objectif de placement est dans l'intérêt du Fonds iShares. Si la modification de l'objectif de placement est approuvée par les porteurs de parts du Fonds iShares, BlackRock Canada s'attend à ce que la proposition prenne effet le 31 janvier 2025. La mise en œuvre de la proposition est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation compétentes, dont celle de la Bourse de Toronto.

Pour plus de renseignements sur le Fonds iShares, veuillez consulter le site www.blackrock.com/ca.

À propos de BlackRock

BlackRock vise à aider de plus en plus de gens à savourer un confort financier. À titre de fiduciaire pour le compte d'investisseurs et de fournisseur de premier plan de technologies financières et en rendant l'investissement plus facile et plus abordable, nous aidons des millions de gens à accumuler des épargnes qui leur serviront toute leur vie. Pour de plus amples renseignements sur BlackRock, veuillez visiter www.blackrock.com/corporate.

À propos d'iShares

iShares ouvre les portes de tous les marchés afin de répondre à la demande des investisseurs en constante évolution. Grâce à plus de 20 ans d'expérience, à une gamme de plus de 1 400 fonds négociés en bourse (FNB) de calibre mondial et à un actif sous gestion de 4,2 trillions de dollars américains au 30 septembre 2024, iShares continue d'ouvrir la voie au secteur des finances. Les fonds iShares sont pourvus par l'équipe d'experts en gestion de portefeuille et du risque de BlackRock.

Les FNB iShares^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée.

Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés à un placement dans les FNB iShares. Veuillez lire le prospectus pertinent avant d'effectuer un placement. Les placements des fonds ne sont pas garantis, leurs valeurs varient fréquemment et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement à venir. Les décisions en matière de fiscalité et de placement ainsi que toute autre décision connexe devraient être prises, le cas échéant, à la lumière des conseils d'un professionnel qualifié.

Personne-ressource pour les médias :

Reem Jazar

Adresse courriel : reem.jazar@blackrock.com